



Paris le 5 novembre 2016

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACA

Chers Adhérents,

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Française du Cheval Arabe qui se tiendra dans le cadre du Championnat du Monde

le vendredi 25 novembre 2016 à 15H15 (à la suite des classes qualificatives)

Hall 5 B - Parc des Expositions - Villepinte (accès gratuit)

L'émargement débutera à 10 H au stand de l'Association

L'ordre du jour est le suivant :

- Nomination de deux scrutateurs et d'un secrétaire de séance
- Relevé des candidatures pour les 3 postes d'administrateur à pourvoir
- Présentation du rapport de gestion 2015
- Présentation des états financiers et lecture du rapport de Monsieur le Commissaire aux comptes
- Intervention de Monsieur François Atger sur la situation de l'Association en 2016 et les projets pour les années suivantes

Un vote portera sur les résolutions suivantes :

- Approbation des comptes établis au 31.12.2015
- Quitus du mandat de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015
- Quitus du mandat du Président au titre de l'exercice 2015
- Affectation du résultat comptable au 31.12.2015
- Election pour le renouvellement de 3 postes au Conseil d'Administration.
Sont sortants : Madame Sophie Tarquiny, Monsieur Jean-Claude Meng, Monsieur Olivier Henocque

Les comptes annuels et le rapport de gestion seront consultables sur le site web de l'ACA dès le 10 novembre 2016.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, seuls les membres à jour de leur cotisation **au 31 mars 2016** peuvent participer à l'Assemblée Générale et seuls les membres actifs et les membres fondateurs sont électeurs

Pouvoir : Vous pouvez donner votre pouvoir **au membre actif** de votre choix en lui faisant parvenir le document ci-dessous complété et accompagné d'une

Association Française du Cheval Arabe
83-85 Boulevard Vincent Auriol – 75013 PARIS

Tél : 01 53 59 60 03 / 06 79 60 39 73

contact@acafrance.org - www.acafrance.org



photocopie de votre pièce d'identité. Vous pouvez également faire parvenir votre pouvoir, nominatif ou non, au secrétariat de l'ACA, par **courrier simple posté au plus tard le 19/11** ou par **mail avant le 23/11**. **Les pouvoirs parvenus après ces dates ou/et par SMS ne sont pas valides.**

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, chers Adhérents, en notre entier dévouement.

Pour le Conseil d'Administration, le Président,

François Atger

Pouvoir

Assemblée Générale Ordinaire de l'ACA, le **25 novembre 2016**

(Valable seulement si les deux personnes concernées sont membres actifs de l'ACA en 2016)

L'article 9.1 des statuts de l'ACA stipule que : « *Pour que son pouvoir soit valide, l'adhérent devra l'envoyer avec la **photocopie d'une pièce d'identité***

- soit par *courrier électronique adressé à contact@acafrance.org*
- soit par *courrier simple, posté au moins 6 jours avant la date de l'AG (le cachet de la poste faisant foi) au siège administratif de l'ACA*
- à l'adhérent de son choix qui le présentera à l'entrée en séance »

Je soussigné(e).....

donne pouvoir à

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACA qui se tiendra le 25/11/2016

Fait le

Signature (précédée de la mention "Bon pour pouvoir")